

Phonologie, Master LFA  
Professeur : André THIBAUT  
Examen du vendredi 12 janvier 2007 - **Corrigé**  
Amphi Cauchy, 12h30-13h30

A. Voici un corpus de mots tels qu'ils sont prononcés par un locuteur parisien contemporain :

<âge> [aʒ]	<poids> [pwa]
<âtre> [atr̥]	<quatre> [katr̥]
<François> [fr̥ɑ̃swa]	<ta> [ta]
<gars> [ga]	<tache> [taʃ]
<la loi> [lalwa]	<tâche> [taʃ]
<lâ> ou <la> [la]	<tas> [ta]
<las> [la]	<tu m'épates> [tymepat]
<partage> [partaʒ]	<un animal> [ɛnanimal]

1. Quelles sont les deux voyelles orales les plus ouvertes que l'on relève dans l'usage de ce locuteur ? Qu'est-ce qui les différencie du point de vue articulatoire ? **2 points.**

Les deux voyelles orales les plus ouvertes dans ce corpus de mots sont le [a] et le [ɑ]. Ce qui les différencie du point de vue articulatoire est leur lieu d'articulation : le [a] est une voyelle antérieure, alors que le [ɑ] est une voyelle postérieure (légèrement arrondie).

Attention : il ne fallait pas transcrire ces deux symboles entre barres obliques ; cela aurait voulu dire que vous les considériez d'avance comme des phonèmes, avant même d'avoir entrepris l'analyse, ce qui dans l'usage représenté par ce corpus n'est pas le cas (v. ci-dessous).

Certains m'ont parlé de la voyelle [ã] ; si cette voyelle est bel et bien ouverte, elle n'est pas orale mais nasale. Il n'était donc pas du tout pertinent d'en parler ici.

2. Correspondent-elles à deux phonèmes ou à deux variantes combinatoires d'un même phonème ? Dans un cas comme dans l'autre, expliquez votre réponse (paires minimales ? distribution complémentaire ?). **6 points.**

Ici, bien sûr, il fallait répondre en décrivant le corpus que vous aviez sous les yeux, et non selon la norme surannée que l'on vous fait apprendre par cœur dans les dictionnaires... Pourquoi pensez-vous que je me suis donné la peine de vous soumettre un corpus ? C'était pour que vous l'analysiez, évidemment. Alors, qu'est-ce que l'on voit tout de suite lorsque l'on observe la répartition de ces deux sons dans le corpus ci-dessus ? La variante postérieure, [ɑ], n'apparaît que dans un contexte phonétique bien précis : après la semi-voyelle postérieure arrondie [w] : <François> [fr̥ɑ̃swa] ; <la loi> [lalwa] ; <poids> [pwa]. Aucune paire minimale n'apparaît dans ce corpus : <tache> et <tâche> sont prononcés de la même manière, de même que <lâ>, <la> et <las> ; <ta> et <tas>. Les graphies qui correspondaient traditionnellement à une réalisation postérieure, comme le <â>, par exemple, correspondent ici à la voyelle antérieure [a]. La répartition des deux sons (ne parlez surtout pas de

phonèmes !) correspond donc à un automatisme articulatoire : on trouve toujours la voyelle postérieure après [w], et la voyelle antérieure dans tous les autres contextes. On parlera donc de distribution complémentaire. Puisque la distribution des deux sons est complémentaire, nous avons donc forcément affaire à deux variantes d'un seul et même phonème, qui selon l'environnement phonétique se réalisera sous la forme de l'une de ses deux variantes combinatoires. Aucune opposition phonologique ne semble possible dans l'usage de ce locuteur entre les deux voyelles.

Il était permis de dire en outre que chez d'autres locuteurs, archaïsants ou régionaux, ces deux sons peuvent correspondre à deux phonèmes (je ne vous ai pas enlevé de points pour ça), mais ce n'était pas ce que je demandais : il fallait se livrer à une analyse du corpus (ce qui n'était vraiment pas très difficile).

3. Dans le corpus ci-dessus, le comportement de l'une des deux voyelles orales ouvertes illustre un phénomène appelé « assimilation ». De quoi s'agit-il plus précisément ? De quel type d'assimilation s'agit-il ici ? **2 points.**

La voyelle ouverte orale postérieure, d'après ce que sa distribution nous suggère, résulte de l'influence assimilatrice du son précédent, le [w], qui tout comme le [ɑ] est postérieur et arrondi. On dira donc que la voyelle orale ouverte a subi une assimilation progressive et partielle de lieu d'articulation (postérieur) et de labialité (arrondissement labial).

En dépit du bon sens, certains d'entre vous m'ont écrit que c'est la voyelle ouverte postérieure qui a fait subir une assimilation régressive à la semi-voyelle [w]. Mais n'importe quel locuteur ayant une connaissance minimale de la langue française sait bien que le [w] peut apparaître dans des contextes très variés, devant n'importe quelle voyelle (ex. <oui> [wi]), et que par conséquent il ne doit pas son caractère postérieur à la voyelle qui suit ; le caractère postérieur du [w] lui est propre et définitoire.

Certains m'ont dit que le [ɑ] avait subi l'influence assimilatrice d'une consonne nasale dans le mot où l'on trouvait le son [ã] (<Français> [fʁãswɑ]). D'abord, il n'y a pas de consonne nasale dans ce mot (il ne faut pas confondre graphèmes et sons). Ensuite, la question portait sur les voyelles orales et non sur les voyelles nasales. Cette erreur est née d'une confusion entre analyse synchronique et diachronique. S'il est bien vrai que les voyelles nasales du français s'expliquent d'un point de vue historique comme le résultat d'une assimilation régressive de nasalité, en synchronie leur caractère nasal est définitoire et ne résulte pas du contact avec une consonne nasale, laquelle ne se prononce plus depuis des siècles, malgré le maintien dans la graphie du graphème qui y correspond.

B. Corrélations.

Le système consonantique de la langue française se caractérise par une importante corrélation de sonorité. Expliquez de quoi il s'agit, et exemplifiez à l'aide des six paires corrélatives qui la composent (trois paires d'occlusives, trois paires de constrictives). **6 points.**

Une corrélation est un ensemble de paires corrélatives (cette partie de la définition était déjà donnée dans la question !) qui ont en commun de réunir des phonèmes s'opposant tous sur la base du même trait. Plusieurs m'ont écrit qu'une corrélation est un ensemble de paires minimales, confondant ainsi paire minimale et paire corrélatrice : une paire corrélatrice est une paire de phonèmes, alors qu'une paire minimale est une paire de mots qui ne se distinguent que par un seul segment phonétique. Il ne fallait donc surtout pas m'écrire que /p/ et /b/ constituent une paire minimale ; à ce que je sache, /p/ et /b/ ne sont pas des mots. Revenons donc à notre corrélation de sonorité : elle réunit toutes les paires de phonèmes qui s'opposent sur la base d'un même trait, à savoir la sonorité (qui peut être soit absente, soit présente, caractérisant ainsi, respectivement, les phonèmes sourds et les phonèmes sonores). En français, ces paires sont au nombre de six (comme le dit la question), dont trois réunissent des occlusives, et trois autres des constrictives. La façon la plus claire de répondre à la question est de dresser un petit tableau :

occlusives	sourdes	p	t	k
	sonores	b	d	g
fricatives	sourdes	f	s	ʃ
	sonores	v	z	ʒ

### C. L'opposition /o/ ~ /ɔ/.

1. Les phonèmes /o/ et /ɔ/ s'opposent encore, chez la plupart des locuteurs, dans la moitié septentrionale de la France. Illustrez cette opposition à l'aide d'une paire minimale, que vous transcrirez en <alphabet traditionnel>, en [transcription phonétique], et en /transcription phonologique/. **2 points.**

Vous remarquerez que je me suis donné la peine de vous rappeler dans l'intitulé de la question, sans grande subtilité, que les chevrons correspondent à l'alphabet traditionnel, les crochets à la transcription phonétique, et les barres obliques à la transcription phonologique. Plus facile que ça, tu meurs. Bon, alors un exemple parmi tant d'autres (l'opposition est valide en syllabe fermée par la plupart des consonnes) :

<(il) saute> [sot] /sot/  
<(une) sottte> [sɔt] /sɔt/

Comme il s'agit justement d'une opposition encore valide entre deux phonèmes, la transcription phonologique et la transcription phonétique sont identiques.

2. Cette opposition est neutralisée dans certains contextes phonétiques. Illustrez cette neutralisation par deux exemples de mots que vous transcrirez en <alphabet traditionnel>, en [transcription phonétique], et en /transcription phonologique/. **2 points.**

Cette opposition est neutralisée devant [ʁ] ainsi qu'en syllabe ouverte. Quelques exemples :

Devant [ʁ] : <sort> [sɔʁ] /sOʁ/

En syllabe ouverte : <saut> [so] /sO/

Ici, en revanche, la transcription phonologique est différente de la transcription phonétique : comme il est impossible d'opposer les deux phonèmes dans les contextes phonétiques illustrés ci-dessus (car dans le premier cas, seule la prononciation [ɔ] est possible, alors que dans le second, seule la prononciation [o] peut s'entendre), on a affaire à une neutralisation ; le résultat de cette neutralisation est appelé « archiphonème » et se transcrit conventionnellement par une lettre majuscule.